



Resilier un abonnement aux éditions a***

Par **babounela**, le **09/10/2008** à **15:41**

bonjour

suite a une commande avec engagement pour toute une collections que je paye tout les mois je souhaite la resilier j'ai appelé le service client ils m'ont dit que je ne pouvais pas résilier que je devais aller au terme du contrat et donc ma question est: y a t il quand meme une solution?
merci

Par **gloran**, le **09/10/2008** à **17:13**

Non, vous êtes engagé(e).

Il fallait y songer avant de signer : en droit français la signature engage. Vous aviez les détails de l'ensemble des sommes à payer, et saviez donc le total que vous auriez à déboursier.

Si je commande une collection en 12 mensualités de 100 euros, je sais que je devrai payer 1200 euros. Si je n'ai pas les moyens de payer 1200 euros, je ne signe pas.

On appelle ça, savoir gérer un budget.